



## *Comité Central d'Entreprise du 31 août 2005*

Gagner



c'est possible

### Consultation sur les orientations de l'employeur en matière de formation pour les exercices 2006/2007 :

Pour la CGT, la revalorisation du travail passe par une politique volontariste en matière de formation professionnelle assurant à chaque salarié un droit à l'éducation et aux formations qui lui sont indispensables pour son activité comme pour son développement personnel.

Les inégalités sont aujourd'hui flagrantes entre catégories et secteurs. La formation a été utilisée comme moyen de sélection, elle a été reçue, par nombre de salariés, au mieux comme moyen de gestion du personnel, au pire, comme un instrument d'exclusion.

Rien dans le document présenté par l'employeur ne permet d'éclairer les élus sur les enjeux en terme de qualifications et d'emplois, ni de leur donner une meilleure lisibilité aux objectifs internes qui restent plus que flous.

Rien sur une politique d'accès à la qualification qui doit permettre aux salariés d'évoluer à leur poste ou à d'autres postes.

Rien sur la politique de maintien dans l'emploi des personnes.

Rien sur la mise en place du DIF, sur des aides complémentaires pour les CIF, sur la période de professionnalisation.

Rien sur un accompagnement des salariés handicapés de l'EA qui sont une nouvelle fois livrés à eux-mêmes, ni sur la mise en place de dispositifs d'insertion pour ce public.

**Avec la CGT,  
pour mes revendications, pour mes droits**

Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre :  
CGT Papillons Blancs - 23 allée Gluck - 68200 MULHOUSE  
Tél : 03.89.42.63.11 - E-Mail : [cgt.pb68@free.fr](mailto:cgt.pb68@free.fr)  
<http://cgt.pb68.free.fr> - mot de passe "cgt"



## Comité Central d'Entreprise du 31 août 2005

Gagner



c'est possible

La CGT revendique que 10 % des heures collectivement travaillées soient consacrées à la formation sur le temps de travail. Leur utilisation doit être décidée par la négociation pour :

- ↪ répondre aux besoins de l'entreprise et des salarié(e)s
- ↪ permettre l'accès de toutes les catégories de salariés à la formation
- ↪ donner une priorité aux salarié(e)s les plus exclus face à la formation : faiblement qualifié(e)s, temps partiels, salarié(e)s handicapé(e)s, salarié(e)s en situation précaire
- ↪ garantir l'égalité homme / femme
- ↪ reconnaître la formation dans l'emploi et la rémunération

Concernant les salarié(e)s handicapé(e)s, il doit être mis en place des dispositifs particuliers pour l'égalité d'accès. Ils doivent avoir une triple finalité :

- ↪ ouvrir à une évolution promotionnelle du déroulement de carrière
- ↪ faciliter la mobilité professionnelle choisie
- ↪ donner l'accès à une formation diplômante

Voilà pourquoi les élus CGT ont donné un AVIS DEFAVORABLE aux orientations proposées.

### Consultation sur la demande d'intervention :

L'employeur consulte une nouvelle fois les élus, sur une demande à sens unique, à savoir, un financement de 125K€ pour une formation à la "démarche projet".

La CGT demande que ce dispositif de financement (fond d'intervention) soit utilisé chaque fois que nécessaire, aux bénéfices de tous les salariés et ce, dès 2006.

Voilà pourquoi les élus CGT ont donné un AVIS DEFAVORABLE à la demande de l'employeur.

**Avec la CGT,  
pour mes revendications, pour mes droits**

Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre :  
CGT Papillons Blancs - 23 allée Gluck - 68200 MULHOUSE  
Tél : 03.89.42.63.11 - E-Mail : [cgt.pb68@free.fr](mailto:cgt.pb68@free.fr)  
<http://cgt.pb68.free.fr> - mot de passe "cgt"